



Syndicat CGT des Territoriaux du Calais

22 rue Caillette
62100 CALAIS

Le 06 avril 2020

Nicolas BAILLEUL
Secrétaire Général

A Madame Natacha BOUCHART

Maire de Calais
Présidente de l'Agglomération Grand
Calais, Terres & Mers
Vice-Présidente de la Région des Hauts
de France

Madame le Maire, Présidente de GCTM, Présidente du CCAS,

La situation actuelle est inédite et prouve chaque jour l'efficacité des services publics locaux. Les hommes et les Femmes qui assurent au quotidien le service public au plus près de nos concitoyens sont pleinement engagés, avec le professionnalisme qui les anime chaque jour, afin que ceux-ci continuent à bénéficier des services qu'ils sont en droit d'attendre.

N'ayant eu aucun retour à notre courrier du 01 avril, nous réitérons notre demande, dans la continuité de nos échanges sur la crise sanitaire actuelle depuis le début, et, nous souhaiterions avoir à notre connaissance les « plans de continuité d'activité de services » pour ceux qui en ont rédigé un.

Quels sont les secteurs dit « essentiels » ? Car nous ne voudrions pas que cette appréciation se fasse sur des critères non objectifs, et uniquement par les chefs de service. Y a-t'il des cas de Covid 19 dans les 3 collectivités (Agents, élus) ?

Aussi, comme l'a affirmé le premier ministre, nos collègues sont en deuxième voire en première ligne pour accueillir le public, assurer la sécurité, collecter les ordures ménagères, aider les personnes dépendantes...

A ce titre, le Président de la République a proposé que les salariés et agents puissent bénéficier d'une prime afin de récompenser leur engagement dans cette période difficile. Les agents de la Ville de Calais, Grand Calais et du CCAS assument leurs missions, dans les conditions particulières que nous connaissons, depuis le début de la crise sanitaire, la CGT considère qu'il serait normal et juste qu'ils puissent être récompensés de cet engagement sans faille auprès des usagers (courrier du 20 mars).

Vous avez décidé d'octroyer une heure supplémentaire par jour, pour les agents de la collecte et fait appel à des remplaçants pour les mettre une journée en ASA, afin qu'ils puissent se reposer, ce qui est très bien pour ce service.

Ainsi, par soucis d'équité entre tous les agents sur le front, et afin de récompenser cet engagement et leur implication en pleine crise du coronavirus, nous vous demandons de bien vouloir attribuer à l'ensemble du personnel mobilisé depuis le 17 mars une prime de 35 € par jour comme le fait actuellement la Mairie de Paris, et dans d'autres communes.

Enfin, lors de la mise en place du confinement il a été décidé que tous les contrats sur des missions de remplacement seraient suspendus à l'issue de la fin du contrat, puis repris dès le confinement terminé.

Par contre, nous n'avons pas abordé la question des agents recrutés sur des postes en période d'essai durant trois mois suite à un jury, avec mise en stage à l'issue des trois mois, et non pour un surcroît de travail.

Aujourd'hui ces agents ne sont pas renouvelés, et ce sans aucune explication, certains avaient d'ailleurs arrêté leur CDI dans leur ancienne entreprise pour intégrer la Collectivité, imaginez la situation.

Nous souhaitons des réponses concrètes le plus rapidement possible.

Comme vous le savez, nous restons à votre disposition afin de permettre à notre collectivité de répondre au mieux face à cette situation, et comptons sur votre volonté de continuer et d'améliorer le dialogue social avec nos organisations syndicales.



Le secrétaire général
Nicolas Bailleul

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Bailleul', is positioned to the right of the typed name. The signature is fluid and cursive, written in the same blue ink as the typed text above it.